



Monsieur François Braun  
Ministre  
Ministère de la Santé et de la prévention  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS

Paris, le 4 janvier 2023

MARTINE BERTHET

Nos réfs : MB/PS

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

Monsieur le Ministre,

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Economiques*

Je me permets de vous alerter sur la gravité de la situation que vivent nos pharmaciens d'officine aujourd'hui.

*Vice-Présidente de la  
délégation sénatoriale  
aux entreprises*

Manque de personnel lié à la démission, la réorientation des préparateurs en pharmacie et au numerus clausus pour les pharmaciens adjoints, fatigue, lassitude et découragement face à la masse de tests et de vaccins réalisés pendant les trois années de crise sanitaire (sans véritable reconnaissance !), ruptures de stocks de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur et de leurs génériques, menaces des délestages électriques... Les raisons du désarroi et de la colère des pharmaciens ne manquent pas et ne sont pas des moindres. Les laboratoires leur signalent de lourdes pénuries de matières premières pour la fabrication des médicaments et une hausse des coûts de leurs emballages en aluminium ou en verre que ces derniers ont du mal à assumer. Le Gouvernement a par ailleurs annoncé que des préparations magistrales d'amoxicilline pourraient être préparées dans les officines, mais avec quelles matières premières ?

*Présidente du groupe  
interparlementaire  
d'amitié  
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton d'Albertville 1*

*Présidente de la 5ème  
Commission*

Concernant les délestages électriques, j'avais sollicité le préfet de mon département pour lui rappeler l'importance de faire figurer les officines dans la liste des approvisionnements prioritaires en électricité, faute de quoi la chaîne du froid permettant une bonne conservation de médicaments souvent très coûteux risquait d'être rompue. En substance, il m'a été répondu que les pharmaciens devaient faire preuve d'anticipation et assurer la conservation de ces médicaments par – je cite – « des dispositifs palliatif comme des glaciers ». C'est bien mal connaître les impératifs de la chaîne du froid que de parler de glacier là où ce sont des enregistrements réguliers et automatisés des températures intérieures des enceintes de froid des pharmacies qui sont exigés, contrôlés par les Inspecteurs en Pharmacie et sanctionnés s'ils ne sont pas conformes, sans parler de l'impact pour le patient d'un médicament qui ne serait plus actif ! Le Gouvernement ou les préfets acceptent-ils d'en porter la responsabilité ?



Dans ces conditions, les pharmaciens me disent ne plus se sentir en mesure de sécuriser les approvisionnements en médicaments essentiels. S'ils s'organisent entre eux et avec les médecins pour trouver des solutions temporaires, dans l'intérêt des patients et de l'accès aux soins, cela ne sera pas durable. Aussi, je souhaite savoir quelles dispositions le Gouvernement compte prendre pour leur venir rapidement en aide.

Comptant sur votre écoute et votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Martine Berthet